

Le curriculum de l'Ontario

Français

**Cours de compétences linguistiques
des écoles secondaires de l'Ontario
(CCLESO), 12^e année**

2003



Table des matières

Introduction	3
Raison d'être du cours	3
Avantages du cours pour les élèves	6
Attentes et contenus d'apprentissage	6
Domaines d'étude	6
Comprendre et gérer son apprentissage	6
Développer ses compétences en lecture et en écriture	7
Approche pédagogique	8
Acquérir une plus grande confiance en soi	8
Développer ses habiletés en communication orale	9
Développer ses habiletés en lecture	9
Développer ses habiletés en écriture	9
Intégrer les habiletés en lecture et en écriture	9
Évaluation du rendement et communication des résultats	11
Principes généraux et spécifiques orientant l'évaluation du rendement des élèves dans le cadre du CCLESO	11
L'évaluation dans le cadre du CCLESO	11
Portfolio de lecture et d'écriture	12
Échelle de rendement	12
Communication du rendement des élèves	13
Évaluations d'étape : 70 pour 100 de la note	13
Évaluation finale : 30 pour 100 de la note	13
Mesures d'adaptation pour les élèves en difficulté	14
La grille d'évaluation du rendement du CCLESO	15
Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario, 12^e année	19

Introduction

Le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario (CCLESO) est un cours de 12^e année ouvrant droit à un crédit qui sera offert dans le cadre du programme de français des écoles secondaires de l'Ontario à compter de l'année scolaire 2003-2004. Le présent document accompagne *Le curriculum de l'Ontario, 9^e et 10^e année – Français, 1999*, *Le curriculum de l'Ontario, 11^e et 12^e année – Français, 1999*, et *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*¹. Ce dernier document contient des renseignements qui s'appliquent à tous les cours et à toutes les disciplines des écoles secondaires qui sont énumérés dans le curriculum; toutefois, le présent document énonce des aspects uniques au CCLESO en matière d'évaluation.

Raison d'être du cours

Pour participer pleinement à la vie sociale et se tailler une place sur le marché du travail, les élèves d'aujourd'hui devront s'exprimer avec compétence et assurance. Le curriculum de l'Ontario reconnaît l'importance cruciale des compétences en lecture et en écriture dans toutes les sphères de l'apprentissage et de la vie quotidienne, et il prépare les élèves à relever les défis qui les attendent au sortir de l'école secondaire. Pour obtenir leur diplôme, les élèves de l'Ontario doivent démontrer l'acquisition d'habiletés essentielles en lecture et en écriture, nécessaires pour réussir à l'école, au travail et dans leur vie de tous les jours.

Instauré pendant l'année scolaire 2001-2002, le Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) permet d'évaluer les compétences linguistiques des élèves des écoles secondaires de l'Ontario aux fins de l'obtention du diplôme d'études secondaires. Le CCLESO a été élaboré à titre d'alternative au Test provincial pour les élèves qui y ont échoué². Grâce à une aide intensive, ce cours permettra à ces élèves d'acquérir les compétences requises en lecture et en écriture et d'en démontrer la maîtrise.

Le contenu du cours et les méthodes d'évaluation qu'il prévoit sont fondés sur les compétences en lecture et en écriture que mesure le TPCL (voir le tableau comparatif ci-après). Les élèves qui réussissent ce cours répondent aux exigences provinciales en ce qui a trait aux compétences linguistiques nécessaires à l'obtention du diplôme et ont droit à un crédit³ qui peut compter comme crédit obligatoire de français de 12^e année ou comme l'un des cours au choix figurant au nombre des 18 crédits obligatoires.

1. Tous ces programmes-cadres peuvent être obtenus en version imprimée et au site Web du Ministère, à <http://www.edu.gov.on.ca>.

2. Les élèves qui ont été admissibles à se présenter au TPCL au moins deux fois et qui y ont échoué au moins une fois peuvent s'inscrire à ce cours. Ceux qui y réussissent ne peuvent s'inscrire au CCLESO (sauf dans des circonstances particulières, au gré de la direction de l'école).

3. Le CCLESO peut être offert sous forme de cours donnant droit à un crédit entier ou sous forme de demi-cours donnant droit à un demi-crédit chacun. Dans ce cas, chaque demi-cours doit porter sur un nombre d'attentes et de contenus d'apprentissage équilibré tiré des deux domaines, aussi bien en lecture qu'en écriture. Pour satisfaire aux exigences en matière de compétences linguistiques, il faut réussir les deux demi-cours.

Comparaison des exigences du TPCL et du CCLESO

Exigences du TPCL*	Également requis dans le CCLESO	Manifestation des exigences du TPCL dans celles du CCLESO
LECTURE		
• Types de textes lus		
<p>Pour le TPCL, les élèves doivent lire 12 textes de trois types et de difficulté variable, sur un éventail de sujets.</p>		<p>Les élèves lisent une variété de textes, aussi bien des textes courants qui transmettent de l'information ou présentent une opinion, certains avec éléments graphiques, que des textes narratifs. Ces textes sont de longueur et de difficulté variables et portent sur un éventail de sujets, pour prendre en compte les intérêts et la destination postsecondaire des élèves.</p>
<p>Les textes proposés sont :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> – des textes informatifs; 	✓	
<ul style="list-style-type: none"> – des textes narratifs; 	✓	
<ul style="list-style-type: none"> – des textes avec éléments graphiques. 	✓	
<p>La priorité est accordée aux textes informatifs.</p>	✓	
• Habiletés démontrées en lecture		
<p>Les élèves répondent à des questions qui visent à déterminer leur capacité de comprendre et d'interpréter des textes lus. Les élèves doivent faire preuve de trois principales habiletés :</p>		<p>Les élèves démontrent leur compréhension des textes et leur maîtrise des trois principales habiletés de diverses façons, p. ex., en répondant à des questions par écrit ou de vive voix, lors de discussions et de rencontres élève-enseignant et par leurs réponses écrites à des questions sur les textes.</p>
<ul style="list-style-type: none"> – compréhension des idées et des informations directement énoncées dans le texte; 	✓	
<ul style="list-style-type: none"> – compréhension des idées et des informations indirectement énoncées; 	✓	
<ul style="list-style-type: none"> – établissement de liens entre le contenu des textes et leurs propres expériences et connaissances. 	✓	
• Stratégies de lecture employées		
<p>Les élèves doivent recourir aux stratégies de lecture suivantes pour interpréter des textes :</p>		<p>Les élèves apprennent et démontrent leur capacité de choisir et d'utiliser un éventail de stratégies de lecture :</p>
<ul style="list-style-type: none"> – utiliser les éléments structurels et organisationnels des textes pour en comprendre le sens, l'objet et l'auditoire cible; 	✓	<ul style="list-style-type: none"> • avant la lecture, pour se faire une idée du contenu et activer leurs connaissances antérieures;
<ul style="list-style-type: none"> – comprendre le sens et l'objet des textes compte tenu de leurs éléments visuels; 	✓	<ul style="list-style-type: none"> • pendant la lecture, pour évaluer leur compréhension et noter des idées;
<ul style="list-style-type: none"> – utiliser leurs connaissances ou le contexte pour comprendre le vocabulaire peu connu, technique et figuré; 	✓	<ul style="list-style-type: none"> • après la lecture, pour renforcer et approfondir leur compréhension.
<ul style="list-style-type: none"> – utiliser les structures grammaticales et la ponctuation pour comprendre le sens. 	✓	

Exigences du TPCL*	Également requis dans le CCLESO	Manifestation des exigences du TPCL dans celles du CCLESO
ÉCRITURE		
• Types de textes rédigés		
Le TPCL invite les élèves à produire un texte de chacun des quatre types suivants :		Les élèves produisent une variété de textes, y compris des résumés, des textes d'opinion, des nouvelles journalistiques et des textes informatifs.
– résumé;	✓	
– texte informatif;	✓	
– texte d'opinion (série de paragraphes exprimant une opinion);	✓	
– nouvelle journalistique.	✓	
• Habilités démontrées en écriture		
Les tâches d'écriture visent à évaluer la mesure dans laquelle les élèves peuvent communiquer des idées et des informations clairement. Les élèves doivent démontrer les habiletés suivantes :		Dans les textes qu'ils rédigent, les élèves doivent démontrer toutes les habiletés qu'évalue le Test, ainsi que leur habileté à suivre le processus d'écriture (préécriture, rédaction, révision, correction, publication).
– développer une idée principale;	✓	
– fournir des détails à l'appui de cette idée;	✓	
– organiser les informations et établir un lien entre elles;	✓	
– utiliser un ton adapté à l'intention et au public cible;	✓	
– respecter la grammaire et la ponctuation;	✓	
– orthographier correctement les mots.	✓	
CONDITIONS		
Les élèves doivent démontrer leurs compétences linguistiques dans le temps alloué pour le test.		Les élèves démontrent leurs compétences linguistiques en exécutant une variété de tâches tout au long du cours et lors de l'évaluation finale (voir la p. 13 du présent document). Les élèves ont le temps d'appliquer des stratégies de lecture et le processus d'écriture.

*Adapté du site Web de l'OQRE, à www.eqao.com.

Avantages du cours pour les élèves

Les élèves qui s'inscriront à ce cours auront des compétences linguistiques très diversifiées et certains pourraient présenter des lacunes importantes. Afin de « démythifier » à leur intention le processus de lecture et d'écriture, le cours se concentre sur les stratégies auxquelles font appel les lecteurs et rédacteurs compétents pour comprendre des textes et en rédiger à diverses fins. Les élèves inscrits à ce cours auront la chance de se familiariser avec ces stratégies et de les mettre en pratique dans le but de renforcer leurs compétences linguistiques en lecture et en écriture.

Les élèves qui présentent de grandes lacunes en lecture et en écriture auront de la difficulté à répondre aux attentes du curriculum en français aussi bien que dans les autres matières. Pour les aider à répondre à ces exigences, ce cours accorde une attention particulière aux stratégies de compréhension en lecture et de rédaction de textes informatifs.

Attentes et contenus d'apprentissage

Les attentes et contenus d'apprentissage de ce cours décrivent les connaissances et les habiletés que les élèves doivent acquérir et dont ils doivent démontrer l'acquisition dans le cadre de diverses activités visant à évaluer leur rendement.

Le cours est divisé en *domaines d'étude*. À chaque domaine correspond des *attentes* et des *contenus d'apprentissage*. Les attentes décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés que les élèves doivent avoir acquises à la fin du cours, tandis que les contenus d'apprentissage les décrivent en détail. Les contenus sont répartis en plusieurs rubriques, lesquelles portent chacune sur des aspects particuliers des connaissances et des habiletés traitées dans le cours. Cette répartition pourra aider le personnel enseignant à planifier les activités d'apprentissage. Cependant, le fait d'organiser le cours selon des rubriques et des domaines d'étude ne signifie pas que les attentes et les contenus d'une rubrique ou d'un domaine doivent être abordés séparément.

Plusieurs des contenus comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent le type d'habileté, la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Il ne faut pas les considérer comme des listes exhaustives ou obligatoires des notions à étudier. Ces exemples ne sont énoncés que pour guider le personnel enseignant.

Domaines d'étude

Le cours comprend deux domaines d'étude : *Comprendre et gérer son apprentissage* et *Développer ses compétences en lecture et en écriture*.

Comprendre et gérer son apprentissage

Ce domaine d'étude permet à l'élève de bien saisir et de démontrer l'importance des compétences linguistiques essentielles pour fonctionner adéquatement dans la vie quotidienne à l'école et au travail, c'est-à-dire savoir lire, savoir écrire, savoir communiquer, ainsi que comprendre et savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication.

L'élève est amené à comprendre son rôle et ses responsabilités en tant qu'apprenant ou apprenante en situation d'apprentissage et à évaluer ses besoins et ses objectifs en matière de littérature, avec l'aide de son enseignante ou de son enseignant.

L'élève est appelé à démontrer son cheminement critique en lecture et en écriture en présentant les progrès accomplis par le biais de réalisations personnelles tirées de son portfolio. Grâce à cet outil de travail, l'élève se fixe des objectifs d'apprentissage, fait le suivi de ses progrès tout au long du cours et en discute périodiquement avec son enseignante ou son enseignant. Le portfolio contient des projets de lecture et d'écriture réalisés en classe et des travaux soumis à une évaluation sommative.

Développer ses compétences en lecture et en écriture

L'élève doit pouvoir lire et comprendre une variété de textes à des fins scolaires et dans d'autres contextes de la vie quotidienne. D'après les critères du TPCL, une lectrice ou un lecteur compétent doit pouvoir lire avec précision des textes informatifs, des textes comportant des éléments graphiques ou présentés sous forme schématique et des textes narratifs, comprendre des informations énoncées directement et indirectement et établir des liens entre le contenu des textes et ses propres expériences et connaissances. La lectrice ou le lecteur compétent lit à des fins variées et est en mesure de comprendre des textes de divers niveaux de complexité.

La lecture est un processus actif et complexe de réflexion et de construction de sens. Les lecteurs compétents utilisent des stratégies *avant la lecture*, pour se faire une idée du contenu et activer leurs connaissances antérieures sur le sujet, *pendant la lecture*, pour dégager les idées contenues dans le texte et évaluer leur compréhension, et *après la lecture*, pour renforcer et approfondir leur compréhension. Les lecteurs compétents savent que la lecture joue un rôle vital dans l'apprentissage, permettant de mieux se connaître et de mieux connaître les autres et le monde.

La composante Lecture du CCLESO est conçue pour aider les élèves qui ont de la difficulté à apprendre et à employer des stratégies efficaces pour interpréter une variété de textes. L'élève lit divers textes courants qui transmettent de l'information ou présentent une opinion, certains de ces textes incluant des éléments graphiques, ainsi que des textes narratifs. L'élève aura amplement l'occasion d'apprendre des stratégies de lecture appropriées et de les mettre en application pour interpréter des idées et des informations exprimées de façon directe et indirecte dans des textes, et établir des liens entre le contenu des textes et ses propres expériences et connaissances. Comme le TPCL, le cours met l'accent sur les textes informatifs; cependant, l'élève sera amené à faire davantage en lisant de façon autonome des textes divers, à des fins scolaires et personnelles.

En écriture, l'élève doit pouvoir appliquer diverses stratégies pour rédiger des textes à des fins scolaires et dans d'autres contextes de la vie quotidienne. La rédactrice ou le rédacteur compétent, selon les critères du TPCL, énonce et étaye ses idées principales, structure ses textes de façon claire et cohérente et respecte les conventions du français.

D'après des études menées en écriture, les élèves peuvent améliorer considérablement la qualité de leurs textes en suivant le processus d'écriture. Contrairement au TPCL qui est limité dans le temps, ce cours permet aux élèves d'acquérir de l'expérience dans l'application du processus d'écriture, ce qui leur permet de rédiger et de mettre au point leurs textes.

La composante Écriture du CCLESO aide l'élève à acquérir des habiletés en l'invitant à produire une variété de types de textes à des fins scolaires et personnelles, notamment des résumés, de courts textes informatifs, des textes d'opinion et des nouvelles journalistiques. L'élève met à profit le processus d'écriture et sa connaissance des conventions associées aux différents types

de textes pour structurer ses idées, développer ses idées principales et les étoffer, adapter le registre et le niveau de langue à l'objet du texte et à son auditoire, et pour appliquer correctement les règles de la syntaxe, de la ponctuation et de l'orthographe.

Approche pédagogique

Aucune approche pédagogique ne pouvant à elle seule permettre à tous les élèves de satisfaire aux attentes du cours ou de répondre à tous leurs besoins, les enseignantes et enseignants doivent choisir des stratégies d'enseignement et des activités fondées sur une évaluation des besoins particuliers des élèves, en suivant des méthodes pédagogiques éprouvées fondées sur les plus récentes recherches en éducation. Dans ce cours, il faut proposer aux élèves toute une gamme d'activités qui incorporent les attentes en lecture et en écriture et qui découlent d'un enseignement stratégique et explicite de connaissances et d'habiletés.

Comme dans les autres cours, les enseignantes et enseignants doivent déterminer les méthodes pédagogiques les plus efficaces pour favoriser l'apprentissage des connaissances et des habiletés de base décrites dans les attentes et les contenus d'apprentissage. Cependant, comme les élèves inscrits à ce cours présentent des lacunes importantes en matière de compétences linguistiques, leur réussite reposera sur un enseignement explicite de diverses stratégies de compréhension en lecture et de rédaction de textes, suivi de nombreuses occasions d'application. Les élèves bénéficieront d'un soutien constant.

La capacité de travailler autant de façon autonome qu'en équipe est un atout important pour réussir dans ses études et au travail. C'est également une qualité utile dans le contexte de la famille et de la collectivité. Il importe donc que les élèves aient des occasions de parfaire leurs compétences et leurs connaissances en français par le travail individuel et collectif, de façon autonome ou sous la supervision de l'enseignante ou de l'enseignant, et par l'étude d'exemples suivie d'exercices pratiques. Les élèves doivent pouvoir démontrer qu'ils ont acquis les connaissances et les compétences visées.

Acquérir une plus grande confiance en soi

L'élève qui s'inscrit à ce cours pourrait douter de sa capacité d'acquérir les compétences linguistiques nécessaires pour fonctionner adéquatement à l'école, au travail et dans la vie quotidienne. Pour répondre à ses besoins, l'enseignante ou l'enseignant doit créer dans la salle de classe une atmosphère positive qui donne aux élèves la confiance de prendre des risques dans le cadre de l'apprentissage et qui les encourage à toujours persévérer et à s'améliorer.

Pour amener les élèves à acquérir une plus grande confiance en leur potentiel et favoriser ainsi leur apprentissage, l'enseignante ou l'enseignant peut les regrouper en fonction de l'enseignement et du soutien qu'il leur faut. La composition de ces groupes peut évoluer à mesure que s'améliorent les compétences linguistiques des élèves. Les élèves peuvent être regroupés :

- selon les besoins en matière d'enseignement (p. ex., certains élèves doivent mettre en pratique une stratégie de lecture ou d'écriture précise);
- selon la capacité de lire un texte d'un certain niveau de difficulté (p. ex., les élèves de la classe lisent sur le même sujet, mais ils sont divisés en groupes selon le niveau de difficulté des textes);
- selon l'intérêt manifesté à l'égard d'un sujet ou d'une question (p. ex., les élèves trouvent des idées ensemble avant de rédiger des textes sur le même sujet);
- en vue d'optimiser la relation d'aide (p. ex., les élèves sont regroupés pour favoriser l'entraide pendant l'apprentissage).

Développer ses habiletés en communication orale

La communication orale est à la base de tous les apprentissages scolaires, y compris le développement des habiletés en lecture et en écriture. En discutant de ses connaissances antérieures sur un sujet ou sur un type de texte, l'élève peut aborder la lecture du texte avec plus de confiance, ce qui pourrait l'inciter à lire une variété de textes. De même, la qualité de son écriture peut s'améliorer lorsque l'élève discute de ses idées à toutes les étapes du processus d'écriture (p. ex., discuter des sujets avant la rédaction; lire ses travaux en cours et les partager avec d'autres élèves; proposer des modifications aux textes rédigés par d'autres élèves).

Il est important de fournir aux élèves l'occasion de discuter de leurs lectures pour leur permettre d'expliquer les stratégies utilisées, d'enrichir leur compréhension des textes lus et de porter un jugement critique sur les idées véhiculées. Ce faisant, les élèves peuvent élargir leur vocabulaire et donc améliorer leur capacité de lire et d'écrire efficacement.

Développer ses habiletés en lecture

Au début du cours, certains élèves aborderont la lecture avec appréhension parce qu'ils se sentiront dépassés par la complexité des textes à lire à l'école. Par contre, la plupart des élèves lisent régulièrement dans la vie de tous les jours, par exemple, pour consulter des sites Web et lire des courriels. Le personnel enseignant pourrait présenter des textes semblables comme point de départ pour initier les élèves à l'apprentissage des stratégies de lecture qui leur serviront de fondation pour interpréter ultérieurement un éventail plus large de textes, dont les textes prescrits.

Les élèves seront davantage motivés à lire si on leur présente des textes dont le contenu correspond étroitement à leurs intérêts et à leurs aspirations. Le personnel enseignant devrait donc proposer une gamme équilibrée de types de textes (informatifs, narratifs, contenant des éléments graphiques ou présentés de façon schématique, sur support papier et sur support électronique) de différents niveaux de difficulté, qui traitent notamment de sujets qui préoccupent et intéressent les élèves (p. ex., questions personnelles et sociales, questions de santé et de sécurité, questions touchant le choix de carrière et le milieu de travail).

Développer ses habiletés en écriture

Les élèves seront davantage motivés à écrire s'ils ont la possibilité de choisir des sujets qui les intéressent, de trouver et de structurer des idées et des renseignements, de consulter d'autres élèves sur des questions de contenu et de style et de consulter des ressources diverses pour réviser et polir leurs textes.

Comme le TPCL, ce cours met l'accent sur la rédaction de textes prescrits sur des sujets imposés; cependant, l'élève sera appelé à faire davantage en rédigeant d'autres projets d'écriture reliés à des projets scolaires et personnels.

Intégrer les habiletés en lecture et en écriture

Les habiletés en lecture et en écriture sont complémentaires et se renforcent mutuellement. C'est pourquoi bon nombre des attentes et contenus d'apprentissage portant sur la lecture invitent les élèves à démontrer leur apprentissage par des activités qui comprennent également des tâches d'écriture. À l'inverse, plusieurs attentes et contenus d'apprentissage portant sur l'écriture font appel à leurs habiletés en lecture.

Le personnel enseignant doit appuyer et renforcer ces liens en organisant un large éventail d'activités qui intègrent la lecture et l'écriture et qui donnent aux élèves l'occasion de développer ces habiletés et de les mettre en application.

Évaluation du rendement et communication des résultats

Principes généraux et spécifiques orientant l'évaluation du rendement des élèves dans le cadre du CCLESO

Les principes généraux orientant l'évaluation des travaux des élèves sont énoncés dans la section « L'évaluation et la communication du rendement » du document du Ministère intitulé *Le curriculum de l'Ontario, de la 9^e à la 12^e année – Planification des programmes et évaluation, 2000*.

En outre, afin de favoriser le développement des habiletés en lecture et en écriture des élèves inscrits à ce cours, l'enseignante ou l'enseignant doit veiller à ce que ses méthodes d'évaluation :

- permettent une évaluation diagnostique fréquente avant la présentation de nouvelles notions (p. ex., examen du Rapport individuel de l'élève [RIÉ] du TPCL, entrevues de lecture et d'écriture, observation d'élèves au travail);
- permettent de faire des observations variées, fréquentes, précises et continues aux élèves concernant leur travail, notamment dans le cadre de rencontres élève-enseignant;
- donnent aux élèves de nombreuses occasions de mettre en pratique leurs habiletés, de démontrer leur rendement et de recevoir des observations avant l'évaluation;
- présentent des modèles de réponses à des questions de lecture et des textes de qualité que les élèves pourront étudier et dont ils pourront s'inspirer pour s'améliorer en lecture et en écriture.

L'évaluation dans le cadre du CCLESO

Le Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario diffère des autres cours à certains égards en ce qui concerne l'évaluation du travail des élèves :

- Les élèves qui obtiennent une note d'au moins 50 pour 100 ont droit à un crédit et sont réputés avoir démontré une maîtrise des compétences linguistiques équivalentes à la réussite au TPCL, satisfaisant ainsi à cette condition d'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Bien que ce cours soit dispensé en 12^e année et ouvre droit à un crédit de 12^e année, la norme de passage est comparable à celle du TPCL, qui correspond aux attentes de 9^e année en matière de compétences linguistiques.
- La grille d'évaluation du rendement associée à ce cours présente une échelle de notation en pourcentage qui diffère de celle des grilles d'évaluation des autres cours (voir le tableau de la p. 12).
- Ce cours se distingue des autres cours en établissant des exigences spécifiques en matière d'évaluation, assurant ainsi la conformité du cours aux exigences du TPCL (voir p. 13).

Portfolio de lecture et d'écriture

Dans ce cours, l'élève fera la gestion d'un portfolio de lecture et d'écriture témoignant de ses progrès tout au long du cours, en utilisant une variété d'outils pour consigner les divers types de textes lus et rédigés pendant le cours et en faire le suivi. Le portfolio comprend l'ensemble des travaux de lecture et d'écriture qui sont en cours et qui ont été évalués. Il permet à l'élève d'établir des objectifs visant l'amélioration de ses habiletés en lecture et en écriture en vue d'évaluer son apprentissage pendant le cours.

L'élève tirera des tâches de lecture et d'écriture les mieux réussies de son portfolio des exemples qui illustrent les progrès qu'il ou elle a accomplis et qu'il ou elle pourrait présenter, par exemple, dans le cadre d'une entrevue professionnelle, ou à l'appui d'une demande d'admission à un programme d'apprentissage ou à un programme collégial. Pour déterminer les tâches à choisir, l'élève peut consulter l'enseignante ou l'enseignant de ce cours, ses autres enseignants, son enseignante-guide, son orienteur, ses parents et ses employeurs.

Pendant le cours ainsi qu'à la fin du cours, l'élève utilisera tous les éléments de son portfolio pour évaluer ses progrès et y réfléchir.

Échelle de rendement

L'échelle de rendement du CCLESO est décrite ci-dessous. Les descriptions reflètent les normes de rendement en lecture et en écriture établies pour le TPCL. Pour répondre à ces normes, les élèves doivent démontrer une compétence acceptable en lecture et en écriture. Les élèves qui ont une compétence limitée n'obtiendront pas la note de passage. Soulignons également que l'échelle de notation ne correspond pas aux niveaux de rendement établis dans les autres programmes-cadres.

Vue d'ensemble de la grille d'évaluation du rendement

Échelle de notation	Description du niveau de rendement en lecture et en écriture
80-100 %	L'élève fait preuve de beaucoup d'efficacité en lecture et en écriture, dépasse considérablement la norme de rendement exigée pour l'obtention du diplôme, et a droit à un crédit.
65-79 %	L'élève fait preuve d'efficacité en lecture et en écriture, dépasse la norme de rendement exigée pour l'obtention du diplôme, et a droit à un crédit.
50-64 %	L'élève fait preuve d'une certaine efficacité en lecture et en écriture, atteint la norme de rendement exigée pour l'obtention du diplôme, et a droit à un crédit.
0-49 %	L'élève fait preuve d'une efficacité limitée en lecture et en écriture, n'atteint pas la norme de rendement exigée pour l'obtention du diplôme même s'il ou elle s'en approche, et par conséquent n'a pas droit à un crédit.

La note de passage est de 50 %. L'élève qui obtient au moins cette note est réputé avoir acquis les compétences linguistiques requises pour obtenir son diplôme.

Communication du rendement des élèves

Une note finale représentant le degré de rendement fourni par rapport aux attentes et aux contenus d'apprentissage du cours est consignée dans le bulletin provincial de l'élève. Comme pour les autres cours, l'enseignante ou l'enseignant rend compte également des habiletés d'apprentissage dont l'élève a fait preuve.

La note finale de l'élève est établie de la façon suivante :

- Soixante-dix pour cent de la note est fondée sur des évaluations d'étape effectuées tout au long du cours, comme il est précisé ci-dessous;
- Trente pour cent de la note est fondée sur une évaluation finale des habiletés en lecture et en écriture qui a lieu vers la fin du cours, comme il est précisé ci-dessous.

Comme dans tous leurs cours, les élèves doivent avoir des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point ils ont satisfait aux attentes du cours, et cela pour les quatre compétences de la grille d'évaluation.

Évaluations d'étape : 70 pour 100 de la note

Les évaluations seront fondées sur diverses tâches de lecture et d'écriture prescrites par l'enseignante ou l'enseignant ou choisies par l'élève. Elles auront lieu vers la fin des unités d'études et s'étaleront à intervalles réguliers tout au long du cours. Le personnel enseignant est invité à enrichir les exigences minimales décrites ci-dessous avec d'autres tâches de lecture et d'écriture.

Lecture

Pendant le cours, généralement vers la fin des unités d'étude, et après avoir mis en pratique de façon intensive la lecture d'une variété de textes, l'élève devra démontrer à des fins d'évaluation sa compréhension d'**au moins deux textes narratifs, quatre textes avec éléments graphiques ou présentés sous forme schématique et cinq textes informatifs**. L'enseignante ou l'enseignant choisit ces textes qui, de même que les tâches connexes, sont les mêmes pour tous les élèves de la classe.

Écriture

Pendant le cours, généralement vers la fin des unités d'étude, et après avoir mis en pratique de façon intensive l'écriture d'une variété de types de textes, l'élève doit produire sur demande de façon autonome, à des fins d'évaluation, des textes dont le type et le sujet sont choisis par l'enseignante ou l'enseignant. L'élève doit produire **au moins un résumé, un texte informatif, deux séries de paragraphes exprimant une opinion et deux nouvelles journalistiques**. Tous les élèves de la classe se voient assigner les mêmes tâches.

Évaluation finale : 30 pour 100 de la note

Pour l'évaluation finale comptant pour 30 pour 100 de la note, l'élève doit démontrer les habiletés en lecture et en écriture acquises pendant le cours et évaluer ses progrès en matière de compétences linguistiques.

Cette démonstration finale des connaissances et habiletés en lecture et en écriture devrait se faire par des tâches conçues pour rendre compte de l'éventail des connaissances et capacités de l'élève en lecture et en écriture. L'évaluation finale ne doit pas être une simple reproduction du TPCL. Pour donner aux élèves les meilleures chances de réussite, l'enseignante ou l'enseignant devrait leur donner l'occasion de mettre en application les stratégies de lecture et

d'écriture qu'ils ont acquises pour exécuter les tâches qui leur sont assignées, et de démontrer leurs habiletés dans une situation normale dans la salle de classe, en leur donnant assez de temps pour faire un travail de qualité.

Il n'est prévu aucun enseignement de notions et d'habiletés nouvelles pendant la période réservée à l'évaluation finale. Pendant cette période, l'élève se concentrera sur le renforcement et la synthèse des notions apprises pendant le cours, afin de pouvoir démontrer les habiletés acquises en lecture et en écriture. Durant cette démonstration qui se fera de façon autonome, l'enseignante ou de l'enseignant interviendra à titre de facilitateur.

L'évaluation finale devrait se dérouler dans un cadre pertinent. Des sujets ou thèmes adaptés aux intérêts, aux aspirations ou à la destination future des élèves (p. ex., poursuite des études, marché du travail, questions d'importance) encourageront ceux-ci à s'engager à fond dans les tâches qui leur sont confiées et à faire de leur mieux.

Aux fins de l'évaluation finale comptant pour 30 pour 100 de la note, l'élève doit **au moins** démontrer ses habiletés en lecture et en écriture en exécutant les tâches suivantes :

Lecture

- Lecture d'un *texte informatif* sur le sujet ou le thème sélectionné, choisi par l'enseignante ou l'enseignant. L'élève répond par écrit ou de vive voix à des questions sur le texte. Il ou elle démontre l'acquisition de trois habiletés de lecture : comprendre l'information directement énoncée; comprendre des idées et des informations indirectement exprimées dans un texte; établir des liens entre les idées et les informations contenues dans un texte et ses propres expériences et connaissances.

Écriture

- L'enseignante ou l'enseignant choisit un texte de 250 à 300 mots (différent du texte choisi en lecture) d'un niveau de difficulté approprié et le donne à lire à l'élève, qui en fait un *résumé*.
- L'élève consigne et structure les informations recueillies sur un sujet traité lors d'une activité en classe et rédige un *texte informatif* destiné à un auditoire déterminé et à des fins précises.

Réflexion et évaluation

- En se fondant sur un examen de son portfolio, l'élève rédige une évaluation de ses progrès en lecture et en écriture tout au long du cours.

Mesures d'adaptation pour les élèves en difficulté

Pour les élèves qui ont un plan d'enseignement individualisé (PEI), les mesures d'adaptation prévues dans ce PEI doivent être apportées. Soulignons toutefois qu'aucune dérogation aux attentes et contenus d'apprentissage n'est permise, car l'élève qui réussit le cours est également réputé avoir acquis les compétences linguistiques requises pour obtenir son diplôme.

La grille d'évaluation du rendement du CCLESO

La grille d'évaluation porte sur les quatre compétences suivantes en lecture et en écriture : connaissance et compréhension; habiletés de pensée et de recherche; communication; et mise en application. Ces quatre compétences ont été déterminées en tenant compte des attentes énoncées pour le cours. L'échelle de rendement est décrite pour chacune des compétences présentées dans la grille d'évaluation. Comme il est précisé dans le tableau de la page 12, cette échelle diffère de celle des autres cours.

Le personnel enseignant peut utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- planifier l'enseignement et les activités d'apprentissage, de façon à permettre aux élèves de satisfaire aux attentes du cours;
- planifier les méthodes d'évaluation qui lui permettront de déterminer avec exactitude le rendement des élèves à l'égard des attentes du cours;
- sélectionner des exemples de travaux des élèves reflétant leur degré de rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction descriptive de leur rendement et des mesures à prendre pour s'améliorer;
- déterminer, vers la fin du cours, le degré de rendement que les élèves atteignent le plus fréquemment pour chaque compétence;
- déterminer la note finale.

Les élèves peuvent utiliser la grille d'évaluation pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

L'uniformité de l'évaluation à travers la province repose, en grande partie, sur le recours à la même grille dans une discipline pour évaluer le rendement des élèves. En planifiant les cours et l'évaluation, le personnel enseignant s'assurera de relier les attentes et les compétences dans la grille d'évaluation. L'enseignement incorporera toutes les attentes du cours, et l'évaluation des attentes se fera en fonction des compétences appropriées. Le personnel enseignant déterminera le rendement des élèves en se servant des descripteurs de la grille d'évaluation du rendement.

Grille d'évaluation du rendement – Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario

Compétences	N'atteint pas la norme de rendement 0-49 %	Atteint la norme de rendement 50-64 %	Dépasse la norme de rendement 65-79 %	Dépasse considérablement la norme de rendement 80-100 %
Connaissance et compréhension	L'élève			
– connaissance des genres de textes (p. ex., textes informatifs, textes d'opinion, textes narratifs)	– démontre une connaissance limitée des genres de textes	– démontre une connaissance acceptable des genres de textes	– démontre une connaissance générale des genres de textes	– démontre une connaissance approfondie des genres de textes
– compréhension des textes lus (p. ex., information directement énoncée, indirectement énoncée, en posant un jugement)	– démontre une compréhension limitée des textes lus	– démontre une compréhension acceptable des textes lus	– démontre une compréhension générale des textes lus	– démontre une compréhension approfondie des textes lus
– compréhension des stratégies, processus et conventions (p. ex., stratégies de lecture, processus d'écriture, conventions linguistiques)	– démontre une compréhension limitée des stratégies, processus et conventions	– démontre une compréhension acceptable des stratégies, processus et conventions	– démontre une compréhension générale des stratégies, processus et conventions	– démontre une compréhension approfondie des stratégies, processus et conventions
– compréhension de l'importance de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage	– démontre une compréhension limitée de l'importance de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage	– démontre une compréhension acceptable de l'importance de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage	– démontre une compréhension générale de l'importance de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage	– démontre une compréhension approfondie de l'importance de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage
Habiletés de pensée et de recherche	L'élève			
– pensée critique et pensée créative (p. ex., en lecture : inférer, faire des liens entre des idées, utiliser ses connaissances personnelles pour mieux comprendre; dans les tâches d'écriture : sélectionner, évaluer et organiser l'information expliquer, tirer des conclusions)	– utilise la pensée critique et créative avec une efficacité limitée	– utilise la pensée critique et créative avec une certaine efficacité	– utilise la pensée critique et créative avec efficacité	– utilise la pensée critique et créative avec beaucoup d'efficacité
– évaluation de ses progrès (p. ex., se fixer des buts et des objectifs en lecture et en écriture et évaluer ses résultats)	– évalue ses progrès avec une efficacité limitée	– évalue ses progrès avec une certaine efficacité	– évalue ses progrès avec efficacité	– évalue ses progrès avec beaucoup d'efficacité

Compétences	N'atteint pas la norme de rendement 0-49 %	Atteint la norme de rendement 50-64 %	Dépasse la norme de rendement 65-79 %	Dépasse considérablement la norme de rendement 80-100 %
Communication	L'élève			
– communication de l'information et des idées (p. ex., oralement, par écrit)	– communique de l'information et des idées avec peu de clarté	– communique de l'information et des idées avec une certaine clarté	– communique de l'information et des idées avec clarté	– communique de l'information et des idées avec beaucoup de clarté
– communication à des fins et pour des auditoires divers (p. ex., choix du registre)	– communique à des fins et pour des auditoires divers avec une efficacité limitée	– communique à des fins et pour des auditoires divers avec une certaine efficacité	– communique à des fins et pour des auditoires divers avec efficacité	– communique à des fins et pour des auditoires divers avec beaucoup d'efficacité
– utilisation de diverses formes de communication (p. ex., résumé, nouvelle journalistique, texte d'opinion, texte d'information)	– utilise diverses formes de communication avec une efficacité limitée	– utilise diverses formes de communication avec une certaine efficacité	– utilise diverses formes de communication avec efficacité	– utilise diverses formes de communication avec beaucoup d'efficacité
Mise en application	L'élève			
– respect des conventions linguistiques (p. ex., usage, grammaire, orthographe, ponctuation)	– utilise les conventions linguistiques requises avec une efficacité limitée	– utilise les conventions linguistiques requises avec une certaine efficacité	– utilise les conventions linguistiques requises avec efficacité	– utilise les conventions linguistiques requises avec beaucoup d'efficacité
– application des stratégies de lecture (p. ex., lecture en diagonale, synthèse, utilisation d'indices contextuels)	– utilise les stratégies de lecture avec une compétence limitée	– utilise les stratégies de lecture avec une certaine compétence	– utilise les stratégies de lecture avec compétence	– utilise les stratégies de lecture avec beaucoup de compétence
– application du processus d'écriture (p. ex., organisation des idées, révision)	– utilise le processus d'écriture avec une compétence limitée	– utilise le processus d'écriture avec une certaine compétence	– utilise le processus d'écriture avec compétence	– utilise le processus d'écriture avec beaucoup de compétence
– application des stratégies de lecture et d'écriture dans de nouveaux contextes	– utilise des stratégies de lecture et d'écriture avec une efficacité limitée dans de nouveaux contextes	– utilise des stratégies de lecture et d'écriture avec une certaine efficacité dans de nouveaux contextes	– utilise des stratégies de lecture et d'écriture avec efficacité dans de nouveaux contextes	– utilise des stratégies de lecture et d'écriture avec beaucoup d'efficacité dans de nouveaux contextes

N.B. : L'élève qui obtient moins de 50 % à la fin du cours n'obtiendra pas de crédit ni n'aura satisfait aux exigences en matière de compétences linguistiques aux fins de l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Cours de compétences linguistiques des écoles secondaires de l'Ontario, 12^e année

(CCL4O)

Description

Ce cours permet à l'élève de développer les compétences linguistiques nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires de l'Ontario et d'en démontrer une maîtrise équivalente à la réussite au Test provincial de compétences linguistiques. L'élève lit divers textes courants qui transmettent de l'information ou présentent une opinion, certains de ces textes incluant des éléments graphiques, ainsi que des textes narratifs. Il ou elle écrit une variété de textes, y compris des résumés, des textes d'opinion, des nouvelles journalistiques et des textes informatifs. L'élève est appelé à constituer et à gérer un portfolio de ses réalisations en lecture et en écriture qui se rapportent à ses projets scolaires et personnels.

Conditions d'admissibilité

Tous les élèves qui ont été admissibles à se présenter au TPCL au moins deux fois et qui y ont échoué au moins une fois peuvent suivre ce cours. (Ceux qui ont satisfait aux exigences du diplôme d'études secondaires en matière de compétences linguistiques peuvent suivre ce cours dans des circonstances particulières, au gré de la direction de l'école.)

Comprendre et gérer son apprentissage

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa connaissance des compétences linguistiques essentielles pour fonctionner adéquatement dans la vie quotidienne, à l'école et au travail.
- expliquer le processus d'apprentissage et ses conditions essentielles.
- expliquer le rôle de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage.
- démontrer son cheminement critique en présentant les progrès accomplis par le biais de réalisations personnelles tirées de son portfolio.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Compétences associées à la littératie

- expliquer que savoir lire, savoir écrire, savoir communiquer, comprendre et savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication sont des compétences essentielles dans la vie, dans l'apprentissage et au travail (p. ex., écouter attentivement pour suivre des directives; utiliser le registre de langue approprié pour rédiger une lettre de demande d'information; utiliser le vocabulaire approprié pour expliquer une démarche; utiliser efficacement un logiciel de traitement de texte pour formater une lettre).
- évaluer ses besoins et ses objectifs en littératie avec l'aide de son enseignante ou son enseignant (p. ex., élaborer un plan d'action en fonction de ses résultats au TPLC et des objectifs à atteindre; identifier les moyens d'atteindre les objectifs visés et de gérer son apprentissage).

Rôle et responsabilités de l'apprenant en situation d'apprentissage

- décrire comment s'effectue l'apprentissage (p. ex., apprendre à faire des liens avec ce qu'on connaît déjà; comprendre ses erreurs et les corriger).
- décrire les conditions nécessaires à l'apprentissage (p. ex., adopter certaines attitudes telles que : croire en sa réussite, se

montrer ouvert et chercher à comprendre; adopter certains comportements tels que : pratiquer assidûment ce qui a été appris, agir de façon responsable, déployer les efforts nécessaires pour appliquer les méthodes proposées, accepter la rétroaction, savoir travailler de façon autonome).

Rôle de la lecture et de l'écriture en situation d'apprentissage

- expliquer que la lecture est un processus actif et complexe de construction de sens qui exige l'utilisation de stratégies diverses avant, pendant et après la lecture (p. ex., prédire le contenu, résumer un passage, réagir à sa lecture).
- expliquer que la lecture autonome est un outil d'apprentissage dans diverses matières et divers contextes (p. ex., lire un chapitre dans son manuel de sciences pour mieux comprendre la matière présentée en classe; lire une recette de cuisine pour préparer un plat; lire le manuel d'entretien de sa moto pour faire soi-même des réparations).
- expliquer que l'intention de lecture influe sur la façon de lire un texte (p. ex., pour se faire une idée générale d'un texte, le parcourir rapidement; pour trouver une information précise, lire le texte en diagonale).

- expliquer que l'écriture est un processus actif et complexe qui exige l'utilisation de stratégies diverses avant, pendant et après l'écriture (p. ex., recherche d'idées, rédaction d'ébauches, échange d'idées, révision, correction).
- expliquer que l'écriture est un outil d'apprentissage dans diverses matières et divers contextes (p. ex., écrire pour explorer et clarifier sa pensée lors de la résolution d'un problème; noter les éléments essentiels appris lors d'un cours pour mieux les retenir).
- expliquer que la situation de communication (p. ex., l'intention d'écriture et le destinataire) influe sur le choix de la forme, le ton et le registre de langue dans la rédaction d'un texte (p. ex., adopter un ton persuasif pour écrire une lettre d'opinion à la direction de son école pour présenter son point de vue sur un règlement scolaire; adopter un ton neutre pour rédiger un compte rendu factuel d'un incident survenu dans un milieu de travail).
- sélectionner en fonction des textes prescrits par le TPCL, les tâches de lecture et d'écriture les mieux réussies tirées de son dossier de travail et y joindre de courts textes justifiant sa sélection.
- utiliser le dossier d'évaluation de son portfolio pour y consigner l'ensemble des tâches sommatives de lecture et d'écriture réalisées en salle de classe.
- évaluer à intervalles réguliers ses besoins et ses objectifs en lecture et en écriture à partir de ses évaluations sommatives, en fonction d'une échelle de rendement et en consultation avec son enseignante ou son enseignant, pour ajuster sa démarche d'apprentissage.

Gestion du portfolio

Le portfolio de l'élève comprend :

- *Un dossier de travail constitué de l'ensemble des projets de lecture et d'écriture réalisés en classe*
- *Un dossier d'évaluation constitué de tous les travaux soumis à une évaluation sommative*
- *Un dossier de présentation de travaux représentant une synthèse du cheminement de l'élève dans ses apprentissages*

- organiser chacun des dossiers de son portfolio en tenant un inventaire de ses projets de lecture et d'écriture et une feuille de route.

Développer ses compétences en lecture et en écriture

Attentes

À la fin du cours, l'élève doit pouvoir :

- démontrer sa compréhension d'une variété de textes prescrits, aussi bien des textes qui transmettent de l'information ou présentent une opinion, certains avec éléments graphiques, que des textes narratifs.
- utiliser des stratégies appropriées pour construire le sens des textes tout au long du processus de lecture.
- produire une variété de textes prescrits, aussi bien des résumés, des textes d'opinion, des nouvelles journalistiques et des textes informatifs.
- utiliser des stratégies appropriées pour rédiger ses textes tout au long du processus d'écriture.
- démontrer sa capacité de lire et d'écrire de façon autonome en réalisant des tâches reliées à ses projets scolaires et personnels.

Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

Interprétation des textes lus

- interpréter divers textes qui transmettent de l'information (p. ex., article d'encyclopédie ou de journal) en utilisant l'organisation et les caractéristiques du texte pour en dégager le sujet ainsi que les idées principales et secondaires.
- interpréter divers textes qui présentent une opinion (p. ex., lettre d'opinion, éditorial) en utilisant l'organisation et les caractéristiques du texte pour en dégager le sujet, le point de vue de l'auteur et les arguments à l'appui.
- interpréter divers textes qui relatent un événement ou une histoire (p. ex., compte rendu d'incident, notice biographique, nouvelle journalistique, article de webmagazine) en utilisant l'organisation et les caractéristiques du texte pour en dégager les événements importants et leur chronologie.
- dégager de l'information d'un texte courant avec éléments graphiques, c'est-à-dire un texte accompagné de diagrammes, de tableaux ou de photos, ou présenté sous forme schématique (p. ex., plan d'une ville, grille horaire, diagramme, tableau de données, recette, ligne de temps) en tenant compte de l'organisation et des caractéristiques de ce type de textes.
- utiliser ses compétences en communication orale pour appuyer et enrichir ses expériences en lecture (p. ex., pour planifier sa lecture, pour exprimer son opinion sur un texte, pour faire part d'un bris de compréhension).
- démontrer sa compréhension des textes lus de diverses façons, oralement ou par écrit (p. ex., en exposant sa réflexion personnelle, en rédigeant un commentaire, en discutant avec un ou une camarade de classe de ce qui l'a le plus touché ou intéressé dans le texte, en déterminant les éléments essentiels retenus suite à la lecture d'un texte, en créant une bande dessinée ou une affiche, en tenant un journal de bord).
- démontrer sa compréhension de textes reliés à des projets scolaires et personnels lus de façon autonome (p. ex., en créant un dossier de presse sur un sujet d'intérêt

particulier accompagné de courts textes faisant état de sa compréhension et de son appréciation tels que la rédaction d'une série de questions et de réponses, de paragraphes exprimant une opinion).

Démarche et stratégies en lecture

- utiliser des stratégies pour se faire une idée du contenu et de la structure d'un texte (p. ex., repérer le titre et les sous-titres; préciser le type de texte en le comparant à d'autres textes similaires; faire un survol pour y repérer les éléments de la mise en page; anticiper le contenu; activer ses connaissances antérieures).
- utiliser des stratégies pour se faire une idée de la tâche à accomplir (p. ex., expliquer à un ou une partenaire ce qui est compris de la tâche; anticiper la démarche à suivre).
- utiliser des stratégies pour évaluer et gérer sa compréhension (p. ex., se poser des questions; noter l'information comprise; dégager les éléments essentiels en surlignant les mots et les expressions clés; repérer les marqueurs de relation et les organisateurs textuels; annoter le texte dans la marge; paraphraser le texte; retourner en arrière pour clarifier un passage incompris; discuter du contenu du texte avec d'autres élèves; lire le texte à haute voix).
- utiliser des stratégies et des ressources diverses pour découvrir le sens des expressions et des mots nouveaux et élargir son répertoire (p. ex., décomposer un mot en sous-unités : radical, préfixe, suffixe; utiliser ses connaissances et le contexte; consulter un dictionnaire visuel; créer un dictionnaire personnel ou une affiche murale collective en notant les mots nouveaux et leur définition).
- utiliser les stratégies appropriées pour extraire l'information recherchée et pour comprendre l'organisation d'un texte couurant avec éléments graphiques ou présenté sous forme schématique (p. ex., lire une grille horaire de bas en haut ou de haut en bas, de gauche à droite ou de droite à gauche; lire un graphique dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens opposé; situer un point sur une carte et tracer l'itinéraire à suivre par rapport aux points cardinaux).
- utiliser des stratégies appropriées en lecture pour analyser les questions posées afin de déterminer le type et le genre de réponses attendues (p. ex., relire chaque question pour distinguer les questions de repérage, les questions d'inférence et les questions de jugement selon que la réponse est directement énoncée dans le texte, indirectement énoncée dans le texte ou exige d'établir des liens entre ses expériences et le contenu d'un texte).
- utiliser des stratégies pour repérer l'information directement énoncée (p. ex., souligner les mots clés de la question après l'avoir lue; survoler le texte pour y repérer les mots clés; vérifier que l'information trouvée correspond bien à la question posée).
- utiliser des stratégies pour trouver l'information indirectement énoncée (p. ex., retrouver un passage dans lequel se trouvent des indices se rapportant au type d'information recherchée; faire des liens entre les indices relevés et ses connaissances; formuler des hypothèses et les vérifier; déduire l'information recherchée à partir d'une autre déjà connue et faire des inférences).
- utiliser des stratégies pour poser un jugement en établissant des liens entre ses expériences et le contenu d'un texte (p. ex., faire des rapprochements ou des comparaisons entre ses expériences personnelles et le texte; donner son opinion et la justifier; justifier sa réaction par rapport à un élément particulier du texte).

Production de textes

- résumer en une centaine de mots des textes d'environ 250 mots.
- rédiger des textes d'opinion d'au moins trois paragraphes sur des sujets imposés.
- rédiger, à partir d'un titre et d'une image fournis, des nouvelles journalistiques en inventant des faits se rapportant à un événement fictif.
- rédiger des textes informatifs sur des sujets divers en utilisant une liste de données.
- rédiger de façon autonome divers textes reliés à des projets scolaires et personnels.

Démarche et stratégies en écriture

- clarifier la tâche d'écriture en déterminant le but et l'utilité du type de texte à rédiger, les destinataires ainsi que sa structure, en utilisant des stratégies appropriées (p. ex., en expliquant à quoi sert la rédaction d'un résumé, en soulignant les mots clés dans la description de la tâche d'écriture, en se référant à un texte similaire déjà étudié).
- rassembler des idées et des données sur le sujet en utilisant diverses stratégies (p. ex., en activant ses connaissances antérieures, en procédant à un remue-méninges, en se documentant).
- élaborer un plan en ordonnant de façon logique les éléments du texte (p. ex., en présentant schématiquement la structure du texte : introduction, développement, conclusion).
- présenter dans les résumés l'idée principale des textes originaux en la reliant à au moins deux idées secondaires s'y rattachant.
- structurer les textes d'opinion en rédigeant une introduction qui présente l'opinion, c'est-à-dire l'idée principale de son texte, un développement qui présente des idées secondaires pertinentes et appuyées de données (faits, preuves, exemples) ainsi qu'une conclusion qui résume l'opinion.

- structurer les nouvelles journalistiques en présentant des faits et des renseignements qui répondent aux questions *Où? Qui? Quand? Quoi? Pourquoi? Comment?* et en utilisant au besoin les marqueurs de relation appropriés.
- structurer les textes informatifs en rédigeant une phrase d'introduction, un développement et une phrase de conclusion basés sur un ensemble de données fournies en utilisant au moins quatre données principales de cette liste.
- rédiger une ébauche du texte en suivant le plan établi (p. ex., diviser son texte en paragraphes; choisir les marqueurs de relation et les organisateurs textuels appropriés pour relier et organiser ses idées; composer des phrases de transition pour passer d'une idée à l'autre; vérifier qu'il n'y ait pas de contradictions internes).
- réviser son texte (p. ex., vérifier que l'ébauche correspond aux exigences de la tâche; consolider l'organisation du texte; éliminer les incohérences et les informations superflues) en utilisant diverses stratégies (p. ex., en se servant d'une grille de vérification, en lisant son ébauche à haute voix; en discutant de son ébauche avec un pair ou avec son enseignante ou son enseignant).
- corriger son texte en appliquant les notions linguistiques de base au moyen de stratégies appropriées (p. ex., en se servant d'une feuille de route, en consultant des dictionnaires visuels, en se servant d'une grammaire personnelle, en utilisant une affiche murale de mots, en utilisant des tableaux de conjugaison).

Notions linguistiques de base

L'élève doit pouvoir utiliser les notions linguistiques suivantes dans la production de ses textes et les reconnaître dans ses lectures.

Notions grammaticales

- Accord des déterminants et des adjectifs avec les noms auxquels ils se rapportent
- Accord du verbe avec son sujet

Notions lexicales

- Distinction des homophones courants
- Utilisation du vocabulaire et du registre de langue appropriés
- Correction des anglicismes les plus fréquents

Notions relatives à la cohérence du texte

- Utilisation appropriée des pronoms, des substituts lexicaux, des marqueurs de relation et des organisateurs textuels les plus courants
- Utilisation appropriée des signes de ponctuation

Le ministère de l'Éducation tient à remercier
toutes les personnes, les groupes et les organismes
qui ont participé à l'élaboration et à la révision de
ce document.



Imprimé sur du papier recyclé

ISBN 0-7794-4971-1

03-122

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2003